

6 questions à notre maire

Pourquoi avez-vous souhaité exercer les fonctions de Maire ?

L'envie est venue progressivement. J'ai toujours été dans la vie de la Cité. Je suis rentré au Comité des fêtes à 16 ans pour ensuite devenir membre de l'ASC (l'Association Sportive et Culturelle), puis du club de pétanque. En 1989 M. FRADET, alors Maire de la commune, m'a approché pour que j'intègre l'équipe municipale. La curiosité l'a emporté. J'aspirais à connaître ma collectivité, mais aussi plus secrètement, il me plaisait de penser que mon père, alors disparu, eût aimé le faire.

Que vous a apporté la fonction de Maire ?

Personnellement, ça a été une expérience de vie d'une grande richesse. J'aurais regretté de ne pas l'avoir fait. J'ai appris bien des choses notamment que l'humain reste au cœur de la passion, que seul vous n'êtes rien, que ce qui doit être une aventure ne s'entend que de façon collective.

J'ai appris aussi à ne jamais rester dans une zone de confort, la prise de « risque » constitue un formidable moteur dans la fonction de Maire.

Quelles sont pour vous les qualités principales que doit posséder un Maire ?

Par boutade, je vous demanderais quelles sont les qualités principales que doit posséder un citoyen ? Pour vous répondre je crois qu'il faut « accepter de savoir que l'on ne sait pas ».

L'humilité, l'écoute, les relations humaines me paraissent essentielles avec ses concitoyens, et ses collaborateurs, l'engagement, la constance et l'opiniâtreté avec les différents partenaires institutionnels (collectivités territoriales, Etat,...).

Quels événements vous ont le plus marqué au cours de vos mandats ?

Le premier est apparu au lendemain de la première élection : l'interpellation à mon endroit avait changé, vous passez du... Jacques ou... M. DEJEAN... à « Monsieur le Maire ! », l'approche, le discours, le regard sont différents à votre égard. J'en ai été assez marqué.

Le deuxième reste la vague d'attentats du 13 novembre 2015 à Paris qui m'a profondément affecté en tant que citoyen, mais aussi en tant que maire. J'ai ressenti une fébrilité pour ne pas dire une fragilité dans les échelons institutionnels, alors que nous recherchions tous la cohésion nationale, les maires restaient le premier réceptacle des interrogations de leurs concitoyens. Oui, mais avec quelles réponses ?

Quel regard portez-vous sur les fonctions de Maire à l'heure actuelle ?

J'ai longtemps eu la faiblesse de penser notre organisation administrative à travers ce lien Etat/collectivités territoriales, notamment avec les 36 000 communes, comme désuet, en inadéquation avec ce que l'on est en droit d'attendre aujourd'hui du service public. Cependant, je m'interroge désormais : ce qui m'apparaissait hier comme une faiblesse : n'est-ce pas en définitif une force ?

Qu'envisagez-vous pour la suite ?

J'y ai peu réfléchi mais il m'apparaît difficile d'envisager de ne plus être investi dans la vie de la Cité. Je continuerai, d'une manière différente, sans mandat électif.

De façon plus personnelle je dirais que je dois beaucoup de temps à ma famille... mais aussi qu'à jamais mon cœur restera Saint Jean de Vergeois.

Interview réalisée par Marie-Charlotte MONBERTRAND, secrétaire générale.



Sommaire	P. 2	Commémoration du 11 novembre
	P. 3	État civil
	P. 3-6	Vie communale
	P. 7	Vie environnementale
	P. 8-10	Enfance-Jeunesse
	P. 11-15	Vie des associations
	P. 16	Les vœux du Maire et du Conseil municipal

Commémoration du 11 novembre 1918

En cette année 2019, sous un ciel ensoleillé et un temps assez frais, nous avons célébré les 101 ans de l'Armistice de la Grande Guerre.

Après une première célébration habituelle chez nos voisins de Loubières, le cortège avec ses porte-drapeaux (MM. ROUGE et GUIARD) s'est dirigé vers le cimetière de Saint-Jean-de-Verges où se situe le monument aux morts de notre village.

C'est devant plusieurs dizaines d'adultes et d'enfants réunis que s'est effectué le dépôt de la gerbe de fleurs au pied du monument par M. DEJEAN. Il a ensuite été fleuri par les écoliers.

Après lecture du communiqué du secrétariat d'Etat aux Anciens Combattants par Mmes. LAYE et PAVELAK, et la prise de parole de monsieur DEJEAN sur ses souvenirs d'enfance avec son arrière-grand-père, soldat de la Grande Guerre, ce sont les élèves du groupe scolaire qui ont été une nouvelle fois les acteurs de cette commémoration.

Deux petits groupes d'enfants ont rendu hommage aux morts au champ d'honneur avec deux poèmes de circonstance.

La première lecture s'intitule « 14-18, folie meurtrière » ; c'est un poème écrit par Jacques-Hubert Frougier, auteur contemporain originaire de Corrèze.

La deuxième lecture s'intitule « Liberté ». Il s'agit d'une œuvre connue du grand poète Paul Eluard, qui rappelle aussi l'Occupation de la France durant la Deuxième Guerre Mondiale.

Nous remercions vivement ici la directrice de l'école, Mme. Fouillé, et les professeures des écoles, Mme Ségalas et Mme Soubielle, présentes aux côtés des enfants lors de la cérémonie pour ce travail de mémoire.

Nous tenons aussi à remercier pour leur présence : M. DE LA CRUZ, inspecteur de l'Education Nationale, les autorités militaires représentées par la Gendarmerie, et les autorités de secours représentées par M. ANTRAS, sous-officier au Centre de Secours de Varilhès.

Cette matinée de mémoire collective s'est conclue de manière conviviale, comme le veut la tradition républicaine, par un vin d'honneur servi à la salle des fêtes de Loubières.



14-18 Folie meurtrière

JACQUES-HUBERT FROUGIER

*14-18 C'était la grande guerre
Ils ont vécu l'enfer
C'était la grande guerre
La folie meurtrière
Par un beau jour d'été
Sous un ciel bleu d'azur
Le clairon a sonné
Pour la grande aventure
Ils partirent faire la guerre
Au nom de la patrie
Ils étaient jeunes et fiers
Et la fleur au fusil
Mais du chemin des dames
Au fort de Douaumont
Ils ont perdu leur âme
Sous le feu des canons
Avec la peur au ventre
Ils chantaient la Madelon
En plein mois de décembre
Quand ils montaient au front*

*Ils tombaient un à un
Fauchés par la mitraille
De la Marne à Verdun
Au coeur de la bataille
Partout des trous de bombes
Partout des trous d'obus
Comme la fin d'un monde
Qui leur tombait dessus
Ils ont pleuré de joie
Le jour de l'armistice
Quand enfin arriva
La fin de leur supplice
Après un grand silence
Les cloches de la paix
Dans le ciel de France
Se mirent à sonner*

*14-18 C'était la grande guerre
C'était la der des ders
Mais cette grande guerre
Ne fut pas la dernière*

*(Poésie récitée lors de la cérémonie
du 11 novembre)*



UNE CITOYENNE À L'HONNEUR

Maria EGÉA

C'était jour de fête ce vendredi 11 octobre à la Maison du Temps Libre. En effet Monsieur le Maire, des élus et employés municipaux, de très nombreux adhérents du club de l'Amitié St Jean de Verges / Loubières et le cabinet infirmier au grand complet célébraient le centième anniversaire de Marie Egéa. Marie est née dans la province d'Almeria le 29 septembre 1919 et est arrivée en France en 1952.



Marie Egéa est pour son âge étonnante de vitalité tant physiquement qu'intellectuellement. Elle suit l'actualité, regarde la télé et est une lectrice assidue de la bibliothèque municipale.

Marie est toujours présente pendant les après-midis récréatifs du jeudi et participe à toutes les activités. Mais les jeux de chiffres restent ses préférés et n'ont aucun secret pour elle. Elle gagne très souvent...

Monsieur le Maire a évoqué les principaux événements de sa vie depuis son installation en France de Narbonne à Loubières, puis à la retraite à Crampagna et depuis quelques années chez sa fille à St Jean de Verges où elle est entourée d'une famille très présente. Il lui a ensuite remis la médaille de citoyenne d'honneur du village.

Monique Laye responsable du club de l'Amitié lui a adressé un affectueux compliment très fière et très heureuse de pouvoir lui souhaiter son anniversaire en son nom et celui de tous les adhérents du club de l'Amitié.

Pendant cette cérémonie, notre centenaire a été l'objet de nombreux gestes d'amitié et de cadeaux.

Une magnifique pièce montée de 100 choux a été partagée avec la nombreuse assistance.

Pour conclure nous renouvelons nos souhaits de longévité, de bonne santé et encore de fort belles choses à vivre à notre amie très estimée.

Naissances

- SOLANA Charlotte
le 30 juin 2019
- BUSSIGNIES Anna
le 11 septembre 2019
- BERCY Meryl
le 22 septembre 2019
- BIYI Kassim
le 28 octobre 2019

Décès

- VERGÉ Aimée
veuve LAGARDE
le 22 août 2019
- JOLY Armande
veuve SANS
le 10 octobre 2019

LE NOUVEAU SITE INTERNET
DE LA COMMUNE :

saintjeandeverges.fr

Le site internet de la commune a été remanié afin de le rendre plus fonctionnel. Support indispensable de la communication municipale, vous pourrez y trouver :

- toutes les actualités relatives à la Commune,
- les informations relatives aux écoles (horaires et contact du SIVE, les renseignements relatifs à la cantine et au périscolaire),
- le Beil é Douma,
- les délibérations et les comptes rendus des conseils municipaux.

Vous serez guidés dans toutes vos démarches administratives telles que la demande d'acte de naissances ou de décès. Vous trouverez également les liens pour récupérer les formulaires d'urbanisme.

Venez vite le découvrir!!!





PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION PROSAN DU PLANTAUREL

Dans le dernier édito du Beil é Douma il avait été évoqué l'investissement de l'équipe médicale et paramédicale de Saint Jean de Verges autour d'un projet d'exercice coordonné innovant qui après quelques mois de travail a enfin vu le jour.

Il était une fois l'ESP du Plantaurel...

Une équipe de soins primaires (ESP) doit réunir à minima un médecin généraliste, un pharmacien et un paramédical qui doivent travailler autour d'un projet de santé commun. Elle a ensuite vocation à évoluer en MSP (Maison de Santé Pluriprofessionnelle) qui, elle, impose la présence de deux médecins généralistes.

A terme, comme le prévoit le plan national «Ma Santé 2022» initié en 2016, les ESP et les MSP devront se regrouper en CPTS (Communauté Pluriprofessionnelle de Territoire de Santé). Elles travailleront ensemble en associant les Centres Hospitaliers et rendront ainsi optimale la prise en charge des personnes soignées de leur territoire.

Pour ce qui nous concerne à Saint Jean de Verges le Dr Vignes, les pharmaciennes et les infirmiers libéraux en partenariat avec l'ARS de l'Ariège avons travaillé depuis Octobre 2018 sur l'écriture d'un projet de santé commun propre à notre territoire ayant comme objectif «améliorer la promotion de la santé dans le secteur du Plantaurel en affinant la coordination entre les professionnels de santé par une communication adaptée et homogène». Nous avons ciblé deux axes de travail «la personne âgée et sa fragilité» et «l'enfant et sa vulnérabilité».

En parallèle à l'écriture de ce projet de santé nous avons créé une association loi 1901 «Association de Professionnels de Santé du Plantaurel» qui permet de recevoir des subventions de l'Etat.

En Août 2019 notre projet a été validé par l'ARS Occitanie et nous avons bénéficié d'une première enveloppe qui nous a permis notamment de nous informatiser avec un logiciel médical commun. Celui-ci va nous permettre l'échange de données entre professionnels de santé et va améliorer ainsi la prise en charge des personnes soignées en perdant le moins d'informations possibles.

Cette enveloppe permet aussi le financement d'heures de coordination et de temps de réunion.

Ainsi des réunions pluri-professionnelles organisées entre les professionnels de l'ESP et les partenaires médico-sociaux de notre secteur permettront de travailler sur des protocoles ou sur des actions de prévention et de promotion à la santé.

A titre d'exemple pour l'année 2020 nous avons l'intention de mener un projet de santé axé sur le dépistage des troubles chez les enfants de 3 à 6 ans en collaboration avec la PMI du secteur Foix/Varilhes et de professionnels partenaires de notre projet : une psychomotricienne, un dentiste, une psychologue...

Et l'histoire ne s'arrêtera pas là puisque grâce à notre cohésion et notre persévérance nous avons réussi à fédérer à notre ESP une jeune médecin.

Ainsi, pour notre plus grande satisfaction à tous, le Docteur Pujol-Amardeil Laura viendra rejoindre l'ESP du Plantaurel et s'associer avec le Docteur Vignes Raymond à partir du 5 Janvier 2020.

Il y aura d'ailleurs du nouveau dans l'organisation du cabinet médical avec notamment la mise en place d'une secrétaire médicale et d'une prise de rendez-vous pour les consultations au cabinet.

A court terme l'ESP du Plantaurel pourra donc prétendre à évoluer vers une MSP. Par ailleurs, nous avons d'ores et déjà entamé une démarche de rapprochement avec la MSP du Pays de Foix qui a le projet de constituer une CPTS dont nous ferons partie.

A ce jour nous travaillons aussi en collaboration avec la collectivité dans le but de tous nous regrouper sous un même toit au sein du pôle médical actuel. Nous tenons d'ailleurs à remercier la collectivité qui suit et soutient avec bienveillance ce projet depuis ses débuts.

Nous vous donnons rendez-vous dans l'édition du mois de Juin 2020 pour vous raconter la suite de l'histoire.

L'ESP du Plantaurel

Élections municipales 2020

Les prochaines élections municipales se dérouleront le **dimanche 15 mars 2020** pour le premier tour.

Le second tour des élections aura lieu le **dimanche 22 mars 2020**.

**Vous avez jusqu'au 7 février 2020 pour vous inscrire sur les listes électorales.
Renseignez-vous en mairie.**

RÉVISION DU PLU

Enquête publique du 2 décembre 2019
au 2 janvier 2020

La procédure pour la révision du Plan local d'urbanisme suit son cours. Les personnes publiques associées (Services de l'Etat, Département, Région, S.C.O.T,...) ont rendu leurs avis. L'enquête publique aura lieu du 2 décembre 2019 au 2 janvier 2020 selon les modalités suivantes :

Mairie de St Jean de Verges AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le public est informé qu'il sera procédé à une enquête publique sur le projet de révision du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Saint Jean de Verges, du 02/12/2019 au 02/01/2020 inclus, soit pendant 32 jours consécutifs.

Madame Gaëlle BRIQUET-BOISSIERE, ingénieur chargée de missions environnement, aménagement, urbanisme a été désignée commissaire enquêteur titulaire par la Présidente du tribunal administratif de TOULOUSE.

Les pièces du dossier et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public en mairie de St Jean de Verges, pendant la durée de l'enquête, du 02/12/2019 au 02/01/2020 inclus :

- Les lundis, jeudis et vendredis de 9 heures à 12 heures 30 et de 14 heures à 16 heures,
- Les mardis de 9 heures à 12 heures 30 et de 14 heures à 18 heures 30,
- Les mercredis de 9 heures à 12 heures 30,
- à l'exception des dimanches et des jours fériés.

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions et contre-propositions, sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par correspondance au commissaire enquêteur à la mairie de St Jean de Verges, 3 bis avenue des écoliers, 09 000 ST JEAN DE VERGES.

L'évaluation environnementale du projet de PLU qui figure dans le rapport de présentation, son résumé non technique et l'avis de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement seront joints au dossier d'enquête publique.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès du siège de la mairie de St Jean de Verges dès la publication du présent avis. Il sera, en outre, également disponible durant l'enquête publique sur le site Internet de la commune à l'adresse suivante : www.saintjeandeverges.fr

Les observations, propositions et contre-propositions pourront également être déposées par courrier électronique envoyé à saintjeandeverges09@orange.fr. Elles sont consultables et communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.

Le commissaire enquêteur sera présent à la mairie de St Jean de Verges pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

- **Mardi 3 décembre de 18h à 20h**
- **Mercredi 18 décembre de 11h à 13h**
- **Samedi 28 décembre de 10h à 12h**

À l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée à la mairie de St Jean de Verges et à la préfecture pour y être tenue, sans délai, à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Il sera également publié sur le site Internet www.saintjeandeverges.fr

À l'issue de l'instruction, le conseil municipal se prononcera par délibération sur l'approbation de la révision du PLU ; il pourra, au vu des conclusions de l'enquête publique, décider s'il y a lieu d'apporter des modifications au projet de PLU en vue de cette approbation.

Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès de M. Charles ALOZY, adjoint à l'urbanisme, au siège la mairie de Saint Jean de Verges au 05-61-05-35-60.

Travaux centre bourg

Les travaux pour le réaménagement de l'ancien centre-bourg ont débuté par la démolition du bâtiment de l'ancienne mairie. L'aménagement en placette sera opéré prochainement de façon concomitante avec la réalisation des travaux de voirie et de réseaux. Un muret de pierres sèches en bordure de placette sera construit et la façade de l'immeuble adjacent sera végétalisée.

Les travaux d'aménagement de voirie pour la mise en sécurité des usagers débiteront courant du mois de décembre jusqu'au printemps 2020.

**La circulation sera perturbée durant cette période.
A cet égard, nous vous remercions de votre compréhension.**



Travaux au cimetière de Villeneuve

Les agents du service technique ont installé des barrières pour clôturer le cimetière de Villeneuve du Bosc. A cette fin, le jubé de l'église St Jean Baptiste a été déplacé et réhabilité. Une clôture en bois sera réalisée par la suite.



Vœux du maire

Toutes les habitantes et tous les habitants de la Commune sont convié(e)s aux vœux du Maire :

**le samedi 11 janvier 2020 à 12h
à la Maison du Temps Libre.**

Cela sera l'occasion pour vous de venir rencontrer les élus de St Jean de Verges autour d'un apéritif convivial !



RECENSEMENT

de la population 2020

www.le-recensement-et-moi.fr



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 16 JANVIER AU 15 FÉVRIER 2020

www.le-recensement-et-moi.fr

LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE : RÉPONDEZ PAR INTERNET COMME 60 % DES PERSONNES RECENSÉES

Un agent recenseur, recruté par votre mairie, vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, **merci de répondre sous quelques jours.**

Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclameraient de l'argent.

- **Pour accéder au questionnaire en ligne**, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise. Attention à bien respecter les majuscules et les minuscules, **sans espace entre elles**. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

- **Si vous répondez sur les documents papier**, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous ne soyez pas compté(e) plusieurs fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

**POUR EN SAVOIR PLUS, VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER À VOTRE MAIRIE
OU VOUS RENDRE SUR LE SITE WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR**



Dépôt Sauvage

La commune est toujours sujette à des incivilités liées au dépôt sauvage d'ordures ménagères

Le dépôt sauvage est un dépôt d'ordures, quel qu'en soit la nature ou le volume, en un lieu où il ne devrait pas être. C'est un acte d'incivisme.

Tout dépôt de déchets (dont les abandons d'épaves) est interdit sur l'espace public et sur le terrain d'autrui (art. R.632-1 et 635-8 du code pénal).

Ces dépôts sauvages de déchets sont une source de pollution des sols, des eaux, de l'air et de dégradation des paysages. Ils représentent une menace quant au risque d'incendie, de blessure, d'intoxication... et provoquent des nuisances visuelles et olfactives.

Par ailleurs, l'abandon sauvage de déchets par des particuliers ou des entrepreneurs n'a aucune raison de persister car la totalité des déchets (ordures ménagères, déchets végétaux, encombrants...) dispose aujourd'hui d'une filière de collecte appropriée.



Exemples d'infractions	Textes de loi	Textes fixant les sanctions	Peines prévues
Abandon ou dépôt dans des conditions contraire aux dispositions du code de l'environnement	Code de l'environnement, art. L. 541-3	Code de l'environnement, art. L. 541-46	Peine encourue : 2 ans Amende encourue : 75 000€ max
Dépôt de déchets sans respecter les prescriptions des règles de collecte	Code pénal art. R.632-1 ;	Code de l'environnement, art. R541-76	Contravention de 2 ^e classe, soit 150€ maximum
Dépôt de déchets hors des points de collecte, y compris sur espace privé	Code pénal art. R.633-6	Code de l'environnement, art. R541-76	Contravention de 3 ^e classe, soit 450€ maximum
Dépôt hors des points de collecte d'une épave de véhicule ou de déchets transportés avec l'aide d'un véhicule	Code pénal art. R.635-8	Code de l'environnement, art. R. 541-77.	Contravention de 5 ^e classe, soit 1500€ (3000€ en cas de récidive)

La commune s'engage dans une démarche de labellisation dans le cadre de la Charte régionale 0 PHYTO

Celle-ci accompagne la sortie progressive de l'utilisation des pesticides et valorise l'action de la commune dans ce domaine. Un dossier est en train d'être constitué avec l'aide de l'association Ariège nature.

Pourquoi mobiliser notre commune ?

Des rivières et des nappes polluées

Des pesticides utilisés pour le désherbage des jardins, des voiries, des cimetières ou des stades sont régulièrement détectés dans les eaux d'Occitanie.

Le risque de contamination des eaux est localement plus important en zones non

agricoles qu'en zones agricoles en raison du transfert accéléré des substances vers les points d'eau.

L'usage des pesticides peut présenter un risque pour la santé de la population et celle des agents d'entretien.

Réduire l'utilisation des pesticides : un enjeu majeur.

Quels engagements pour la commune ?

Plusieurs niveaux de labellisation sont possibles en fonction des moyens d'action mis en œuvre par la collectivité (du niveau 1 jusqu'au au label « Terre saine »)

CHARTRE REGIONALE



Quelles aides financières ?

La charte « Objectif zéro phyto » est portée par la **FREDON Occitanie** (structure animatrice) avec le soutien de la **Préfecture de région, l'Agence Régionale de Santé, la Région Occitanie, et l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse.**

L'engagement dans la charte est **gratuit.**

Des financements peuvent être obtenus (FEDER, départements, ECOPHYTO...) selon les règlements d'intervention spécifiques.

École maternelle

CRAMPAGNA

Sortie en forêt le jeudi 3 octobre pour les deux classes de PS /MS et le mardi 15 octobre pour les MS/GS et les GS/CP

Nous avons observé les arbres, leurs feuilles et leurs fruits tout le long de notre promenade. Il y avait notamment un noyer, un noisetier, un chêne et un châtaignier.

En rentrant dans la forêt, les classes de PS/MS ont dérangé un cerf qui s'est enfui, certains enfants ont eu la chance de le voir. Puis, d'autres ont vu un sanglier s'enfuir lui aussi.

Nous avons collecté des feuilles diverses et variées ainsi que des fougères pour les observer en classe. Nous nous sommes ensuite assis en cercle au bord d'une clairière pour écouter les bruits de la forêt et de la ville. (oiseaux, craquements des arbres, camions, voitures...). Après les observations et les collectes dans la forêt, les enfants ont profité d'une petite récréation dans un grand champ.



Marché de Noël le vendredi 13 décembre

La période se terminera par le marché de Noël pendant lequel les enfants de l'école de Crampagna et de l'école de Saint Jean de Verges chanteront des chants de Noël et vous proposeront à la vente des objets et gourmandises qu'ils auront fabriqués. Il y aura aussi le tirage de la tombola.

À l'approche de Noël, les enfants ont commencé à fabriquer des objets que nous vendrons au marché de Noël, le vendredi 13 décembre à 18h, salle des Fêtes de Crampagna, où nous vous attendons nombreux.

En novembre et décembre, sensibilisation aux risques domestiques en partenariat avec la M.A.I.F

Nous travaillerons autour des différents dangers domestiques en classe avec des intervenants de la M.A.I.F en nous appuyant sur une exposition «Les dangers de la maison». Les enfants pourront ensuite s'initier à la robotique avec des robots Bluebot. Ils devront les faire se déplacer sur un quadrillage en leur faisant éviter tous les dangers potentiels.





École primaire **SAINT JEAN DE VERGES**

Les écoliers de l'école élémentaire des Coquelicots de Saint Jean de verges, mobilisés pour une grande opération de nettoyage du village

Dans le cadre de leur projet d'école pour cette nouvelle année scolaire, les enseignantes du groupe scolaire ont décidé de travailler sur la protection de l'environnement. Favoriser les bons comportements dès le jeune âge semble une démarche efficace pour sensibiliser les enfants à la protection de la nature.

La gestion des déchets est le premier volet mis en place pour les classes de l'établissement. Avant d'aller visiter le Smectom, à Varilhes, c'est une grande opération nettoyage de la commune qui a été mise en place vendredi 27 septembre. Grâce au soutien des magasins Leclerc, chaque élève a été doté d'une paire de gants et d'un gilet de sécurité. Après un ratissage de différents endroits autour de l'école et dans le village, les sacs sont malheureusement revenus bien pleins à l'école et il n'a pas été difficile d'organiser un tri sélectif

des déchets ramassés. Une initiative très utile qui a reçu le soutien de la mairie mais aussi de nombreux parents d'élèves venus encadrer l'opération. Pour finir, signalons qu'après la visite du Smectom, les élèves vont créer, en arts plastiques des œuvres avec des objets recyclés et des affiches qui valoriseront les bons comportements à adopter en la matière et qui seront apposées dans le village.

Vous pourrez découvrir tous le travail des élèves fin juin 2020 en vous promenant dans les rues de votre village.

Les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 sont allées visiter les deux sites du SMECTOM à Varilhes et à Barjac. Les élèves ont pu découvrir la déchetterie de Varilhes, le centre de tri et le centre d'enfouissement des déchets de l'Ariège. Cette visite a été très intéressante et a permis aux enfants de prendre conscience de l'importance de trier et réduire les déchets.



ALAÉ (Accueil de Loisirs Associés à l'École)

SAINT JEAN DE VERGES

La vie de l'ALAÉ de Saint-Jean de Verges...

Les enfants ont repris le chemin de l'école et pour certains d'entre eux celui aussi de l'ALAE.

Dès le début, l'équipe d'animation s'attèle à rappeler les règles nécessaires du « bien vivre ensemble » avec une attention toute particulière pour les néo CP qui découvrent une nouvelle école et de nouveaux fonctionnements.

Les activités-club ont repris leur cours, dans la notion de « parcours éducatif ». Ainsi, en cette rentrée, les enfants ont le loisir de s'inclure dans un ou plusieurs « parcours » tels :

- Parcours artistique (club conte théâtral, atelier maquillage)
- Parcours environnement et citoyenneté (club nature, actions autour du « vivre ensemble »)
- Parcours activités physiques et sportives (jeux collectifs et sports au stade, dans la cour, dans la salle du temps libre)
- Parcours réalisations manuelles (objets de déco thématiques, club origami)

Les enfants vont retrouver rapidement le parcours « précision », constitué des pratiques autour du Molki, de la sarbacane, des fléchettes, de la pétanque et du tir à l'arc)

3 événements marquants au cours de ce premier cycle compris entre la rentrée et les vacances de la Toussaint: le partenariat avec le club de rugby de Foix (6 séances les jeudis soir entre septembre et octobre), la semaine du goût (7 au 11 octobre) et Halloween (Foire aux sorciers le 17 octobre).

La semaine du goût, événement national auquel nous nous associons chaque année, permet aux enfants de jouer avec leur sens du goût à travers des animations telles le repas à l'aveugle, le concours de desserts « p'tits chefs », le relais du goût, le parcours des saveurs et le jeu du Kim goût parents/enfants sur le thème cette année des fruits.

Halloween est un thème prisé des enfants et aussi de leurs animateurs car c'est l'occasion de célébrer la fête de la Toussaint d'une manière ludique et



déguisée. L'équipe d'animation a proposé dans ce cadre « la foire aux sorciers » jeudi 17 octobre où les enfants ont pu déambuler autour des différents stands proposés.

Place maintenant au second cycle avec en point de mire les vacances de Noël et les festivités et l'enthousiasme qui vont avec!

CRAMPAGNA

L'ALAÉ de Crampagna travaillera tout au long de cette année, sur les « CONTINENTS »

Nous avons choisi ce fil conducteur pour ouvrir une fenêtre sur le monde qui nous entoure.

Ce projet permettra aux enfants d'acquérir des connaissances sur le monde et développer

leur curiosité tout en les sensibilisant à la diversité culturelle :

- Par la découverte d'autres cultures, de la faune et la flore, les animaux, les réserves naturelles, les aborigènes, les habitats (igloo, huttes, etc..)
- L'acceptation et le respect des différences.

Le thème de cette première période a été « L'AFRIQUE »



Nous avons pu découvrir au travers de nos activités, l'art africain ainsi que les paysages africains.

Les principales activités de cette période ont été :

- Création d'un village africain
- Peintures aborigènes d'Afrique / masques africains
- Végétation et animaux de la Savane
- Création des bâtons de pluie
- Décors et colliers africains
- Maquillage aborigène

Un grand jeu « SAFARI DANS LA SAVANA » est venu clôturer ce thème le vendredi 18 Octobre.

De même, nous avons pu découvrir des traditions culinaires de différents pays, lors de la semaine du goût qui a eu lieu du 7 au 13 Octobre: CROATIE - USA - ITALIE - AFRIQUE

Association de parents d'élèves la Ti-Mamaille

ÉVÈNEMENTS 2019 – 2020

La Ti-Mamaille est une association constituée de parents d'élèves bénévoles dont le but est d'organiser divers événements dans l'année afin de récolter des fonds qui vont directement dans les caisses des coopératives scolaires des écoles de Crampagna, Loubières et St Jean de Verges. Ceci afin que nos écoles puissent financer des sorties scolaires tout au long de l'année. Cette association est constituée de 6 parents d'élèves: notre présidente Aurélie Gomez, notre vice-présidente Johanna Labbe, notre secrétaire Olivia Begue, notre vice-secrétaire Nicolas Gomez, notre trésorier Guillaume Bues et notre vice-trésorière Aurélie Denjean.

Suite au succès de l'année passée, l'association a décidé de maintenir les mêmes événements auxquels elle est heureuse de vous inviter:

Tombola / Marché de Noël le Vendredi 13 décembre 2019

– Salle des fêtes de Crampagna (à gagner cette année: un week-end insolite, un lot de la bijouterie Gomez, des bons pour des tours de poney, un lot multimédia et enfin un lot surprise d'une valeur de 50€. La soirée se finira sur un apéritif convivial)

- Loto des écoles le Vendredi 13 mars 2020 – Salle des fêtes de Crampagna
- Vide-grenier (vente de jouets, jeux, livres et pâtisseries maison) le Vendredi 1^{er} mai 2020 – Varilhes
- Journée Châteaux gonflables le Samedi 6 juin 2020 – Stade de St Jean de Verges

Nous vous attendons nombreuses et nombreux pour partager avec nous cet agréable moment.

Pour plus de renseignements, nous sommes joignables à l'adresse mail suivante: latimamaille@gmail.com ainsi que sur notre page Facebook « Association La Ti-mamaille »



ATELIER BEAUX ARTS DESSIN ET PEINTURE TOUTES TECHNIQUES À ST JEAN DE VERGES

Pour le plaisir de tous Michèle Roques et Bob Serey artistes professionnels viennent animer un atelier tous les jeudis salle 2 de 14h à 17h (hors vacances scolaires).

Les artistes accompagnent chacun dans sa pratique et apportent conseils, points techniques et théoriques selon le niveau de chacun et la technique choisie: aquarelle, huile, acrylique, pastels ou dessin.

L'ambiance est agréable, chacun peut partager et échanger autour d'un café ou thé à la pause et ainsi profiter de ce moment convivial pour discuter et mieux apprécier le travail des autres.

Il est important en art de s'ouvrir à toute technique, à explorer et à apprendre à se connaître aussi à travers divers médiums.

Des points techniques communs sont apportés dès que le besoin s'en fait ressentir.



Venez découvrir l'atelier les jeudis à l'heure du café 15h30. Sinon tel Art'Mania: 05.61.69.49.69



Moins de décibels

Chaque année, notre association tient son Assemblée Générale en décembre. Cette année, exceptionnellement, nous reportons notre AG à l'an prochain.

En effet, nous attendons deux éléments importants qui seront au cœur des débats de l'AG: l'action vers les collectivités locales à laquelle la Préfecture s'est engagée suite à notre dernière réunion en 2019 et l'état d'avancement de l'appel déposé par le ministère de l'écologie contre le jugement rendu par le Tribunal administratif de Toulouse en notre faveur.

Bien entendu, nous vous tiendrons informés de l'avancement de notre dossier et de la date de l'AG en 2020.

Siège social: Mairie, 3bis rue des écoliers, BP 2 – 09000 Saint-Jean de Verges

Information: 05 61 05 35 79 / Email: moins2decibels@gmail.com / Site Internet: <http://moins2decibels.com>

Comité des fêtes

Des festivités sous un soleil radieux

Épuisés ! C'est le mot qualificatif qui revient à la bouche de beaucoup des membres du comité. Et on les comprend. Une organisation très lourde avec la mise en place d'un chapiteau immense aux abords de la place, une arche métallique, des barrières à placer, de la rubalise par kilomètre, des débroussailleuses en surchauffe, des éclairages aux quatre coins de la commune.

Le comité des fêtes remercie d'abord l'ensemble de ses membres pour avoir tenu bon le projet, ceux qui viennent donner la main ponctuellement avec autant de plaisir, et tous ceux qui avaient saisi l'importance de cette fête atypique... Pour aboutir au rassemblement de 60 bénévoles le dimanche 14 Juillet.

Un lieu propice aux nouvelles rencontres

La fête a permis modestement de favoriser une rencontre des publics de tous âges autour de ce regard porté sur la différence. Une rencontre de football adapté le vendredi soir, un repas partagé et une soirée endiablée faisant place comble avec la disco-mobile EUPHORIA. Depuis longtemps nous n'avions vu autant de monde et autant de jeunesse... Un contraste saisissant avec la soirée du samedi animée par DRAKKAR et un rendez-vous manqué par la commune. Peu de monde au repas, quelques instants de répit pour le comité et le constat qu'une page doit se tourner à travers ce programme du samedi sans réelle surprise. Ce qui peut légitimer cette recherche du renouveau dans ce que propose

l'association, convaincue que les schémas traditionnels de l'animation évoluent. S'appuyer sur une communication faite par les réseaux sociaux et ne pas négliger la poignée de main pour maintenir le lien de la fidélité. Convoquer la jeunesse sur des activités ludiques et côtoyer ceux qui ont échafaudé "le stratagème" pour les retenir ne serait-ce qu'une heure, un jour, ou tout un week-end. Ce qui est sûr c'est que le comité des fêtes a perdu quelques rides. Non pas au point d'intégrer parmi ces rangs une flopée d'ados, mais que ceux-là prennent ce rendez-vous festif pour le leur et finissent par se l'approprier. De ce côté-là, les festivités 2019 furent une réussite.

La journée de fraternité en faveur du CHIVA



Une première édition réussie avec cette rencontre des publics tant espérée. 250 Participants inscrits sur les différents parcours ; Une superbe randonnée, un Run color prometteur et un trail décevant si l'on considère la somme de travail pour sa mise en place... Retenons les centaines de sourires pour ce dimanche, l'accomplissement d'une bonne action en faveur de l'hôpital départemental et ces regards complices portés sur la différence. Des réflexions pleines la tête pour réaliser l'édition suivante dans le cadre des festivités prévues les 10, 11 et 12 Juillet 2020. Le rendez-vous est pris.



Le comité des fêtes n'oublie pas non plus les propriétaires des terrains qui ont été foulés le dimanche, ni les entreprises locales qui ont contribué largement à la réussite de ces festivités ou encore la mairie qui, à travers ses élus et employés, a su se saisir de l'importance du projet.



Une fête de la châtaigne réussie

Dimanche 20 octobre avait lieu la fête de la châtaigne. Un rendez-vous réussi malgré les caprices du temps. Une fréquentation en nette hausse par rapport à l'année précédente où certes la journée avait été hivernale. De nouveaux exposants, de nouvelles activités proposées par le comité avec un atelier de décorations d'automne et une initiation de mini-drônes. La réussite fût celle du repas offert par les cuistos JOJO, Pascal et Renaud s'affairant autour des jambons cuits à la braise. Le comité des fêtes tient toutefois à s'excuser de la mise en place poussive du repas, et de l'incident malheureux d'une douche froide sur la convive Maryse Talieu, dont la bonne humeur habituelle n'entacha en rien la suite des réjouissances. Une organisation contrainte par la remise officielle des sommes récoltées en faveur du CHIVA (2214€) concrétisant l'achat de trois chaises de transfert pour les usagers de l'hôpital. Merci de votre compréhension.



AG du 2 novembre : le nouveau bureau autour d'un apéritif bien mérité



Assemblée générale samedi 2 novembre

Un bureau à l'identique mais renforcé par de nouveaux bénévoles. Bienvenue donc à Nathalie et Jean Marta, Christophe et Céline Marmey ainsi que Sofia Lopez. Un groupe élargi de 19 membres.

Il reste encore de la place... N'hésitez pas à nous contacter (06.81.85.64.18)

Un grand Merci à monsieur le Maire pour avoir assisté à la séance ainsi que Monsieur Allard du comité Handisport de l'Ariège.

LE CLUB DE L'AMITIÉ

Après la trêve estivale le club de l'amitié a repris ses activités nombreuses et variées pour ce second trimestre.



Il n'a pas fait beau le 21 septembre, nous étions à Cahors, la journée a été très sympathique dans cette belle ville du Quercy riche d'un incroyable patrimoine architectural médiéval.

Les déplacements en petit train et en bateau étaient accompagnés de commentaires très intéressants.

La dégustation du vin de Cahors dans une cave a été très agréable et suivie d'un bon repas.

Le 17 octobre Marie Egéa a fêté ses 100 ans entourée de sa famille et d'une nombreuse assistance.

Nous avons partagé avec gourmandise la pièce montée et des croustades.

Autres festivités, le 24 novembre le club fête ses 30 ans.

Les préparatifs de la célébration battent leur plein.

Le 7 décembre aura lieu notre loto annuel auquel votre présence assurera son succès, venez nombreux!

Le rendez-vous bimensuel du jeudi après-midi connaît une bonne fréquentation où la bonne humeur est de rigueur.

Notre club bien sympathique est en bonne santé.

Bonnes fêtes de fin d'année à vous tous.

Association Sportive et culturelle

SECTION NATATION

La saison 2019-2020 est lancée

Participation au VITALSPORT 2019 à DECATHLON Foix avec réalisation de tests d'aptitudes les 7 et 8 septembre 2019.

Participation au Forum des Associations de la ville de FOIX le 14/09/2019.

4 jeunes nageurs /compétiteurs (Emilie, Lucie, Mailys et Jules) de la Section Natation se sont engagés dans la formation Brevet Fédéral Niveau 1 dispensée en partenariat entre le Comité Départemental de Natation de l'Ariège et l'ERFAN Occitanie. Cette formation a lieu à Saint Jean de Verges (partie théorique) et à la piscine du Centre Aquatique de Foix durant les entrainements de la Section natation de l'ASC.

2 jeunes (Lou et Mailys) ont également décidé de venir nous aider en passant leur BNSSA.

1 encadrante ayant validé son BNSSA et le BF1 la saison dernière s'est lancée dans le Brevet Fédéral Niveau 2 cette saison.

Nous accueillons cette saison un nouveau Maître-Nageur, Alain BERDEIL qui succède à Gilles ESCALA qui a quitté le département pour raison professionnelle.

Nous accueillons également une stagiaire BF1 du Club de Mirepoix, Floriane Garcia, diplômée du BNSSA. Celle-ci nous a demandé notre aide car la piscine de Mirepoix est en travaux depuis 1an et ne



pourra pas rouvrir avant le mois de juin.

Cette saison un nouveau créneau d'entraînement nous a été alloué le samedi matin de 9h15 à 10h15, nous avons donc pu ouvrir un créneau adulte / perfectionnement.

Nos 20 encadrants bénévoles ne sont pas de trop pour accueillir et former les 130 nageurs inscrits cette saison.

Les compétitions FFN ont repris et nos nageurs sont allés défier le nouveau club de Gilles à Limoux le 13 octobre.

Puis retour en Ariège où le 3 novembre ils ont passé avec succès le Demi-Fond de Pamiers.

Prochaine étape dimanche 24 novembre à Saverdun pour le Département d'Automne.

Il reste encore quelques places, venez voir et essayer...

N'hésitez pas à nous contacter par mail : contact@natation-ariège.fr

Notre site internet :

<https://natation-ariège.fr/>

SECTION LOISIRS CRÉATIFS

Depuis octobre, un groupe d'amies se retrouvent autour d'un atelier de loisirs créatifs une journée par mois pour diverses créations au fil des saisons. Vu le succès de cette activités, l'effectif est au complet!

L'équipe loisirs créatifs



Entente Sportive Pétanque

RAPPORT MORAL

Le club compte 57 adhérents dont 42 masculins et 15 féminines.

CONCOURS OFFICIELS

- **Lundi 10 juin** pentecôte concours des commerçants financé par les artisans et commerçants du village. 39 doublettes inscrites
- **Jeudi 18 juillet** 4 parties 36 doublettes.
- **Dimanche 18 Août** le matin. 4 parties 48 participants tête à tête. L'après midi 4 parties 56 doublettes inscrites.

Deux équipes de vétérans masculin ont participé au championnat des clubs 2 divisions. Une qualifiée pour la coupe d'Ariège des clubs.

Trois équipes masculines engagées en championnat des clubs open 4 divisions.

Une équipe féminine en championnat des clubs.

Une équipe masculine en coupe Ariège des clubs.

Plusieurs licenciés ont participé aux divers championnats départementaux (TT-D-T)

CONCOURS DU VENDREDI SOIR

Le beau temps ayant été avec nous pour la saison, 16 concours ont eu lieu le vendredi avec une moyenne de 26 joueurs par soirée.

Les mardis soirs sont réservés aux entraînements.

CONCOURS AMICAL

AVEC LES ARTISANS COMMERÇANTS

Une journée a été organisée en septembre pour remercier les sponsors du Club avec un concours amical suivi du verre de l'amitié.

OMELETTE

Le repas et l'omelette flambée ont fait le régal des convives. Quelques parties de pétanque ont suivi pour clôturer la journée.



FÊTE DU CLUB

Le concours de l'après midi a réuni 46 joueurs. Le challenge a été remporté par LOZE Alain. Le succulent repas servi sous chapiteau a été apprécié par les 57 convives.

RAPPORT FINANCIER

Le bilan financier est positif.

À l'issue de cette assemblée le bureau est démissionnaire.

Pour l'exercice 2020 se présentent au conseil d'administration BANES Michèle, BAURES Francis, Cottes Robert, LAYE Jean-Claude, MUNOZ Léonard, PETRILLO Guy, ROUAIX Noel, ROUAN Nicole, SALVAT Patrick.

L'assemblée s'est terminée par le verre de l'amitié et un repas pris en commun.

Le nouveau bureau sera constitué le 21 novembre 2019.

L'Entente Sportive remercie tous ceux qui se sont impliqués dans le bon déroulement de cette saison ainsi que la Mairie, les employés communaux, les artisans et commerçants pour l'aide qu'ils nous apportent lors des manifestations.

L'Entente souhaite de bonnes fêtes de fin d'année à tous.

Le conseil d'administration



Los Amigos

Los Amigos ont organisé une soirée du réveillon le 31 décembre 2018 à la Maison du Temps Libre qui a réuni plus de 100 personnes. Cette soirée a été un franc succès.

Le tournoi de sixtes du 2 juin dernier a réuni huit équipes dont une équipe féminine. Cette édition a également été un succès.

Les rencontres et les entraînements de football de Los Amigos ont repris depuis le mois de septembre dernier.

Evènements à venir:

- Une nouvelle soirée du réveillon va être organisée par Los Amigos le 31 décembre prochain à la Maison du Temps Libre. Pour tout renseignement, adressez-vous au Girolata.
- Le prochain tournoi aura lieu le 14 juin 2020



L'association de Pêche de Saint Jean de Verges – Loubières – Crampagna

L'assemblée générale, s'est déroulée le 15 février 2019. Si vous souhaitez nous rejoindre, pour participer à la vie de cette Association de pêche de St Jean de Verges, Loubières, Crampagna, veuillez-vous rapprocher du Président Jean Pierre PAULY, renseignements à la Mairie de St Jean de Verges.

Le 09 Mars 2019, l'ouverture, s'est bien déroulée avec de belles prises. Tout autour du pont de St Jean de Verges, nous avons constaté une trentaine de pêcheurs. Tout le long de l'Ariège, les pêcheurs ont répondu présents pour cette nouvelle saison.

Pour l'année 2019, nous avons réalisé pour les trois communes, St Jean de Verges Loubières et Crampagna, 6 lâchers de truites soit 470 kg, ce qui représente environ 1200 truites.

Le lâcher global au niveau de l'AAPPMA Varilhoise (*Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique Varilhoise*) représente 1300 kg ce qui correspond environ à 3200 truites. St Jean de Verges, Loubières, Crampagna font partie de cette Association.

Au début de la saison, de mars à juin, la rivière était propice à la pêche. Pour le reste de la saison, nous avons subi ces fortes chaleurs qui ont favorisé les poussées des herbiers. Malgré ces aléas, de belles prises ont été réalisées.

Nous remercions l'AAPPMA de Varilhes pour sa participation à ces lâchers.

Pour la fête de Crampagna, le 7 Juillet 2019 nous avons organisé le concours de pêche sur le parcours de Crampagna – Saint Jean de Verges.

La participation a été de 20 pêcheurs, représentant 14 séniors, 2 féminines, 7 enfants. Tous les pêcheurs ont atteint leur quota, soit 10 truites.



Tous les enfants, les féminines et les 3 premiers séniors, ont été récompensés par de magnifiques lots, remis par le maire de Crampagna.

Comme chaque année, le magasin Décathlon nous a offert un lot et nous tenons à le remercier.

Pour la fête de Saint Jean de Verges, le 14 Juillet 2019, la pêche à la truite pour les enfants a été annulée suite aux fortes températures que nous avons subies cet été.

Nous remercions les communes Saint Jean de Verges, Loubières et Crampagna pour les subventions attribuées qui ont permis toutes ces réalisations.

Le Bureau

Entente Varilhes / St Jean de Verges

Les joueurs de l'Entente ont repris le chemin des stades.

Les séniors début Aout et les plus jeunes début septembre. Il y a eu 3 ou 4 départs pour une dizaine d'arrivées.

L'équipe une coachée par Benoit Guichou et Michel Banés a bien entamé son championnat avec 3 victoires sur 3 matches joués. C'est un peu plus compliqué pour l'équipe deux mais nous comptons sur eux et sur leur coach Eric Carretier pour se rattraper par la suite.

Pour l'école de foot, le mois de septembre était consacré aux journées de rentrée de toutes les catégories. A partir d'octobre c'est les plateaux pour les U7, U9 et U11 ainsi qu'un championnat en U13.

Les lotos ont aussi recommencé début octobre. Le prochain aura lieu en décembre.

Nous tenons à remercier les parents qui s'investissent dans le club.

Les dirigeants bénévoles seront toujours les bienvenus. Si vous aimez le foot et que vous voulez nous rejoindre c'est avec plaisir que nous vous accueillerons.

Les jeunes joueurs peuvent encore venir essayer ce sport.

Merci à tous les bénévoles.

Cécile Naudy, Secrétaire adjointe.

LE SAVIEZ-VOUS?

L'association PCAD09

(Prévention, Conseil, Aide et Défense des Consommateurs) dont le siège social est à Saint Jean de Verges, gérée par des bénévoles appuyés par une étude notariale et des cabinets d'avocats, se met à votre disposition pour vous aider à régler vos litiges (téléphonie, assurance, banque, locatif, droit du travail, patrimoine etc.)

Tél. : 07.68.26.89.82

Mail : pcad09.js@sfr.fr

Site : pcad09.jimdo.com



Le Maire et le Conseil municipal
vous adressent leurs meilleurs vœux
pour cette nouvelle année

et vous convient à la cérémonie
des vœux qui aura lieu

le samedi 11 janvier 2020 à 12h
à la Maison du Temps libre